

**Données comptables****Les chiffres d'affaire sont à indiquer HT**

	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Chiffre d'Affaires Moyen H.T.€ - rempli par l'administration
(1) Chiffre d'affaires de la <b>PRODUCTION OSTREICOLE</b> (HT), hors négoce, hors aides mortalité (calamité agricoles ou dispositif spécifique)						
(2) Indemnités Calamités agricoles ou dispositif spécifique *						
Chiffre d'affaire OSTREICOLE (1)+(2)						
Chiffre d'affaires TOTAL de l'entreprise (négoce, autres activités)						
Production ostréicole commercialisée (nombre ou tonne - précisez)						
naissain						
demi élevage						
adultes						

\* l'indemnité perçue au titre des calamités agricoles sera affectée sur la période fiscale au cours de laquelle elle a été perçue et enregistrée.

<b>Vous êtes au régime forfaitaire et vous faites vous même votre comptabilité</b>	<b>Vous êtes au régime forfaitaire et vous faites vous même votre comptabilité</b>
<p><b>Tableau ci-dessus certifié conforme</b> par votre centre de gestion ou votre comptable.  <b>Nom du comptable ou du Centre de gestion :</b>  .....  <b>Fait à ....., le .....</b>  <b>Visa</b>  (Nom, tampon et signature)</p>	<p><b>Vous renseignez le <u>tableau ci-dessus</u> et vous nous fournissez un des imprimés suivants pour les années 2007 / 2008 / 2009 / 2010 et 2011 :</b></p> <p>=&gt; <b>CA 12 pour les assujettis à la TVA,</b>  =&gt; <b>2342 K pour les non assujettis à la TVA.</b></p> <p><b>Fait à ....., le .....</b>  <b>Nom, signature</b></p>

ANNEXE 2

**Pertes chez les éclosoeurs-naisseurs**

**Perte de naissain produit constatée en 2012**

**Nom de l'entreprise:**

	< T10	> T 10	Réservé à l'administration
Total produit (nombre de bêtes)			
Total perdu (nombre de bêtes)			

*Fait à ....., le .....*

*Nom et signature:*



ANNEXE 4

Pertes chez les ostréiculteurs

Perte de demi-élevage constatée en 2012

**Nom de l'entreprise:**

CADASTRE CONCHYLICOLE

N° concession (N° Feuille et N° Parc)	Lieu-dit	Surface	Naissain acheté ou issu de gisement naturel	Si oui: fournisseur ou nom du gisement	Si oui: date de livraison ou de pêche	> 50 - 70 (en nombre de bêtes)		< 30 - 50 (en nombre de bêtes)	
						en élevage	perdus	en élevage	perdus
<b>Total</b>									

*Pour que les pertes d'un parc soient prises en compte (décret 83.228 du 22 mars 1983 modifié) :*  
 - Répondre aux critères de professionnalité - La déclaration doit être conforme à la nature d'exploitation du parc  
 - Les règles de densité doivent être respectées - Dans le cadre de la codétention, une seule détention par le chef de fil sera autorisée - Le titre du parc doit être au nom du concessionnaire  
 - Dans le cas d'une société (GAEC, SARL, EARL, SA, EURL...), le titre de concession doit être au nom de la société ou mis à disposition par un membre de la société  
 - Les parcs échus ne sont pas pris en compte.  
 - Les pêches sur gisements naturels doivent avoir fait l'objet d'une autorisation de pêche.  
 - La perte doit avoir fait l'objet d'une déclaration de mortalité pour le demi-élevage.

Réservé à l'administration:

Fait à ....., le .....

Nom et signature:

Nom de l'entreprise:

## CADASTRE CONCHYLICOLE

N° concession (N° Feuille et N° Parc)	Lieu-dit	Surface	N°1 (en tonne)		N°2 (en tonne)		N°3 (en tonne)		N°4 (en tonne)	
			en élevage	perdues	en élevage	perdues	en élevage	perdues	en élevage	perdues
		<b>Total</b>								

Pour que les pertes d'un parc soient prises en compte (décret 83.228 du 22 mars 1983 modifié) :

- Les parcs échus ne sont pas pris en compte.
- Répondre aux critères de professionnalité - La déclaration doit être conforme à la nature d'exploitation du parc
- Les règles de densité doivent être respectées - Dans le cadre de la codétention, une seule détention par le chef de fil sera autorisée - Le titre du parc doit être au nom du concessionnaire
- Dans le cas d'une société (GAEC, SARL, EARL, SA, EURL...), le titre de concession doit être au nom de la société ou mis à disposition par un membre de la société
- La perte doit avoir fait l'objet d'une déclaration de mortalité pour les huîtres adultes.

Réservé à l'administration:

Fait à ....., le .....

Nom et signature:

ANNEXE 6

Etat récapitulatif des factures acquittées par l'exploitant et certifié par le comptable.

Nom de l'entreprise:

<i>Fournisseur</i>	<i>N° Facture</i>	<i>Date de facturation</i>	<i>Date Livraison (avant le 01/12/2012)</i>	<i>Montant HT en €</i>	<i>Naissain (nombre de bêtes)</i>	<i>1/2 élevage (nombre de bêtes)</i>	<i>Adulte (kg)</i>

*Le comptable certifie que les factures ci-dessus correspondent à une reconstitution des stocks consécutifs à la mortalité 2012 et qu'elles ont été acquittées.*

Réservé à l'administration:

Fait à ....., le .....

Visa du comptable  
(Nom, tampon et signature)